

# Logements à loyer modique - LLM -

## **Ce qu'est un LLM?**

Logements publics ou privés subventionnés par la Société d'habitation du Québec et administrés par l'Office municipal d'habitation. Ce type de logement est aussi connu sous le nom de HLM et est offert aux personnes dont la situation financière est précaire et ne leur permet pas d'avoir des conditions de logement convenables.

## **Conditions d'admission**

- ✓ Avoir plus de 18 ans
- ✓ Assurer de façon autonome ou avec l'aide d'un soutien la réponse aux besoins essentiels
- ✓ Avoir résidé sur le territoire visé par la sélection pendant au moins 12 mois consécutifs dans les 24 mois qui ont précédé la date de dépôt de la demande
- ✓ Avoir un revenu mensuel inférieur ou égal au plafond fixé par la Société d'habitation du Québec

## **Quel est le processus d'une demande?**

- ✓ Faire parvenir à l'Office municipal d'habitation un formulaire de demande et les documents requis
- ✓ L'Office vous informera de votre admissibilité dans un délai de 30 jours suivant le dépôt de la demande
- ✓ Si vous êtes admissibles, un représentant de l'Office se rend à votre domicile pour vérifier l'état du logement et compléter les dossiers

- ✓ L'Office vous confirme par écrit dans les 60 jours suivant la détermination de votre admissibilité votre inscription ou non sur la liste d'attente
- ✓ Lorsqu'un logement se libère, l'Office l'offre à une personne figurant sur la liste d'admissibilité et ce, en tenant compte de la priorité des demandes

## **Pour des renseignements...**

Société d'Habitation du Québec - Place Québec  
900, boul. René Lévesque Est, bur. RC 120  
Québec (Québec)  
G1R 2B5  
Sans frais: 1-800-683-2245

Bureau de Québec: 683-2245



<http://www.rdl.gouv.qc.ca>

### **Information tirée de:**

✧ [http://www.educaloi.qc.ca/LVD\\_Loi/F01A\\_Capsules/index.php3?no=66](http://www.educaloi.qc.ca/LVD_Loi/F01A_Capsules/index.php3?no=66)